

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 octobre 2015
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 15 octobre 2015, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir-ci-joint le texte d'une lettre de Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, que je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Vitaly Churkin



**Annexe à la lettre datée du 15 octobre 2015 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en réponse à la demande formulée par le Président de la République arabe syrienne, Bashar Al-Assad, en vue de recevoir une assistance militaire dans la lutte qu'il mène contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et d'autres groupes terroristes opérant en Syrie, la Fédération de Russie a commencé, le 30 septembre 2015, à procéder à des frappes aériennes et à lancer des missiles sur le territoire de la République arabe syrienne, en prenant pour cibles les installations des organisations terroristes.

Cette décision a été prise compte tenu de l'évolution extrêmement dangereuse de la crise syrienne, laquelle pourrait prendre encore plus d'ampleur à mesure que les mouvements terroristes et extrémistes internationaux gagnent du terrain.

Il est évident que la menace représentée par l'EIIL et les autres groupes terroristes s'étend bien au-delà du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et qu'il faudrait, pour la contrer, élaborer des stratégies réellement communes qui se fondent sur les normes et principes du droit international et respectent les dispositions de la Charte des Nations Unies, et rassembler toutes les forces résolues à anéantir le terrorisme, sans exception, dans le cadre d'une action coordonnée de manière efficace et adaptée. C'est dans cet objectif que la Fédération de Russie a soumis au Conseil de sécurité de l'ONU des propositions concrètes visant à mettre en place un front uni de lutte contre le terrorisme.

Parallèlement à la réalisation de notre objectif commun d'élimination de la menace terroriste en Syrie, je considère également qu'il importe au plus haut point de ne pas relâcher les efforts visant à instaurer un véritable dialogue entre les parties syriennes sur la base du Communiqué de Genève en date du 30 juin 2012, et à créer un climat propice à l'ouverture de négociations entre le Gouvernement syrien et l'opposition patriotique. À cet égard, je réaffirme que la Fédération de Russie soutient les activités menées par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Staffan de Mistura, pour permettre un règlement politique du conflit, et qu'elle est disposée à continuer de l'aider à s'acquitter des tâches très lourdes qui lui ont été confiées dans le contexte de la crise syrienne.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

(Signé) Sergey **Lavrov**